

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21409 - 79ÈME ANNÉE

Solidarité de La Réunion avec la Palestine

Mouvement réunionnais pour la Paix : « continuons la mobilisation en faveur du peuple palestinien et du cessez-le-feu »



Ce samedi 25 novembre 2023 à Saint-Pierre, à l'Appel de l'association Réunion-Palestine-Solidarité et du Mouvement réunionnais pour la paix, un nombreux public a manifesté pour la paix en Palestine, la fin de la colonisation et le cessez-le-feu à Gaza. Voici l'intervention du Mouvement réunionnais pour la Paix

« Chers amis,

Nos premières pensées vont naturellement vers les personnes qui souffrent des conséquences de la situation actuelle en Palestine et dans les pays de la zone qui ne sont pas non plus épargnés. Parmi ces personnes il y a, nous le savons, des Réunionnais.

Nous leur apportons toute notre solidarité.

Depuis que notre association existe, il n'y a pas eu une seule année où nous n'avions pas eu à agir ou à manifester en faveur du peuple palestinien ; ce peuple a déjà trop souffert.

Nous sommes pour la reconnaissance d'un État palestinien reconnu dans ses frontières et la mise en sécurité de son peuple. C'est une résolution de l'ONU qui fixe ces limites et de nombreux pays appellent à la respecter.

C'est bien le non-respect de ces limites, le non-respect des droits humains fondamentaux des Palesti-

niens qui a conduit à la guerre et à la situation dramatique actuelle.

Le droit des peuples doit être respecté, sans cela nous n'aurons pas de paix durable.

Nous saluons la trêve de quatre jours renouvelables, qui a permis la libération de plusieurs dizaines de personnes, notamment des femmes et des enfants. Nous souhaitons bien sûr qu'elle dure toujours !

Nous remarquons, que ce n'est pas le déferlement de violence depuis un mois qui a permis de retrouver les personnes, mais bien le dialogue « acharné » qui a permis leur libération. Nous réaffirmons ici notre position pour un cessez-le-feu sans condition et l'effort du dialogue dans le respect du droit de tous les peuples.

Nous sommes aussi persuadés que c'est grâce à la pression populaire, grâce aux soulèvements massifs

et dans le monde entier, contre le massacre du peuple palestinien et pour le cessez-le-feu qui a conduit au dialogue. C'est pour cela que nous souhaitons qu'à La Réunion, comme partout ailleurs, nous continuons la mobilisation en faveur du peuple palestinien et du cessez-le-feu.

Il n'y aura pas de Paix sans volonté de paix, c'est à nous de proclamer cette volonté !

Alors continuons de dire Oui à la Paix, oui au respect des peuples, non la domination, oui au dialogue et demain nous serons fiers d'avoir nous aussi apporté notre pierre pour la fin de la violence et la libération de la Palestine.

**Julie Pontalba et Nathalie Etheve-Merlac,
Pour le Mouvement réunionnais
pour la Paix**

FNATH : « Mettre un terme à la destruction progressive de notre modèle de protection sociale »

La FNATH regrette et dénonce la tendance actuelle à libéraliser sans complexe un nombre croissant de dispositifs pourtant essentiels à notre modèle de protection sociale. « Ces décisions nous inquiètent d'autant plus que ce sont les publics les plus fragiles qui en pâtissent en premier lieu. La réduction des déficits et la satisfaction des revendications du patronat ne doivent pas se faire au mépris de droits fondamentaux des travailleurs ».

Ces atteintes aux droits se traduisent par divers éléments. La réforme du mode de calcul de la pension d'invalidité des personnes en emploi a pénalisé les travailleurs en situation de handicap en imposant des plafonds supplémentaires.

La CPME a récemment refusé d'admettre l'acquisition de congés payés par les salariés lorsqu'ils sont en arrêt-maladie. En septembre dernier, la Cour de Cassation avait pourtant affirmé qu'il s'agissait d'un droit des salariés en se basant sur le droit européen. La CPME va aujourd'hui jusqu'à demander au gouvernement de légiférer pour censurer l'impact de cette jurisprudence en brandissant le spectre de faillites en cascades. Il s'agit donc d'un chantage à l'emploi que nous ne pouvons tolérer.

Enfin, notre inquiétude est encore plus grande lorsque c'est le Ministre de l'Économie lui-même qui tient des propos visant à faire régresser les droits sociaux. En se prononçant en faveur d'un abaissement de la durée d'indemnisation du chômage des plus de 55 ans pour l'aligner sur celles des autres chômeurs, il démontre sa méconnaissance des difficultés d'in-

sertion des seniors sur le marché de l'emploi. C'est n'est pas via de telles mesures que le plein emploi pourra être atteint. La FNATH déplore d'autant cette prise de position que l'âge moyen de la survenue d'un handicap se situe à 47 ans, que les arrêts maladie de longue durée sont surreprésentés chez les travailleurs de plus de 50 ans et que c'est 100 000 licenciements pour inaptitude qui sont prononcés tous les ans par les entreprises parmi lesquels nombre de salariés seniors usés par leur emploi. La FNATH exprime ainsi sa plus vive inquiétude. Alors que, selon les derniers chiffres de l'INSEE, 14 % de la population française est aujourd'hui en situation de privation, que de grandes associations caritatives sont désormais contraintes d'opérer un tri dans les repas et les dons alimentaires qu'elles délivrent, que le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste près de 7 points supérieur à celui de l'ensemble de la population, il est selon nous inacceptable qu'une telle politique puisse être menée, sans même réfléchir aux conséquences des décisions qui sont prises.

Les garanties contre la paupérisation des plus faibles ne sont ni des fusibles, ni des variables d'ajustement. Les faire sauter les unes après les autres serait non seulement un manque d'humanité mais ferait également courir le risque d'ouvrir une trappe à pauvreté qui, lorsque la situation sera devenue intenable, coûtera très cher à refermer.

FNATH

Saint-Denis : colloque international ville amie des aînés

L'engagement de la mandature pour le bien-être des seniors a toujours été une priorité. Depuis un an, Saint-Denis a été labellisée Ville Amie des Aînés (VADA). Elle a reçu ce label or 3 étoiles par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA).

La commune de Saint-Denis met tout en œuvre pour leur offrir un environnement plus serein au quotidien et ainsi mieux vieillir dans leur quartier. Que ce soit à travers des actions sociales, des offres de mobilité, des activités sportives, culturelles, intellectuelles avec le Plan senior en action, des logements adaptés ou le Conseil des Sages, la ville ne cesse de vouloir aller plus loin pour le bonheur de nos gramounes.

En tant que VADA, la Maire de Saint-Denis est invitée à se rendre à Paris les 5 et 6 décembre pour le colloque international du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Aux côtés de la maire de Pa-

ris, Anne Hidalgo, du maire de Nice, Christian Estrosi, du Bourgmestre de Bruxelles, Philippe Close et du professeure et chercheuse à l'Université de Sherbrooke, Samuèle Rémillard-Boilard, Ericka Bareigts, pourra échanger et débattre sur le bien-être, la santé et la citoyenneté à tout âge.

Cette table ronde sera l'occasion pour la maire, à travers des exemples concrets, de mettre en lumière le travail déployé en faveur des Seniors à Saint-Denis, capitale des Outre-Mer et 19e ville de France. Cette invitation à participer à ce colloque traduit la reconnaissance nationale et internationale de notre dynamisme local. Saint-Denis tend à démontrer la richesse et l'importance de sa politique du bien vieillir. En effet, notre territoire réunionnais se doit de s'adapter à l'accroissement du nombre des seniors.

Lutte pour l'emploi

Manifestation des salariés de la presse écrite

Une manifestation des salariés du « Quotidien » et du « JIR » aura lieu demain devant la Préfecture pour interpeller la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, au sujet de la gravité de la situation économique de ces deux médias.

« La ministre de la Culture Rima Abdul Malak arrive à La Réunion dans un contexte dramatique pour la presse locale. Si rien n'est fait, le Quotidien et le Jir risquent de disparaître à très brève échéance. Alors que les États généraux de l'information (EGI)

viennent de s'ouvrir dans l'Hexagone, il serait incompréhensible que l'Etat abandonne deux titres emblématiques de la presse ultramarine et laisse un territoire de 850 000 habitants sans journaux papier.

Les salariés des deux quotidiens attendent de la ministre des mesures fortes pour préserver leur emploi et le pluralisme des médias. C'est pourquoi ils manifesteront ensemble le mercredi 29 novembre à 16h30 devant la préfecture.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

**Vin mil référanss zot la di !
Mi domann amwin si noute traka
i vien pa in pé par-la**

Mézami néna inn-dé zour mwin té apré lir — plito agarde agarde — in katalog dann sipermarshé é mwin té i oi lo magazin té apré vante ali pou son vin-mil référanss. Vin-mil, la pa dis la pa san, la pa mil.

L'èr-la mi poz amwin késtyon : koman in magazin i pé an avoir vinmil produi ? Zamé d'la vi in kliyan, mèm an famiye, i pé avoir dann son kaz in gran kantité référanss konmsa. Si l'avé di amwin kéksantène, mwin noré di lé possib, mé in kantité konmsa i kass mon pate in n'afèr konmsa.

Mwin la pa bézoin toussala pou viv é mèm mwin lé a d'mandé si sa i fé pa plito mon malèr. Pou in péi konm nou, wala in rézon pétète ni gingn pa dévlope noute péi. Si lé vré ké la sossyété d'konsomassion i fé noute malèr par son nonb produi.

Néna poin lontan mwin la lir dann zoinal in groupe l'antopriz la assossyé pou vann bann produi zot la désside fabriké. Zot i panss konmsa zot nora in l'offre pli konsékan é konmsa zot va nyabou vann pou lésportassion.

D'in sanss mi konpran kossa zot i vé : sé zot ossi propoze in kantité produi pou atir lo kliyan dann bann péi déor. Mi konpran ossi sak i vann bann produi néna bonpé la valèr : konm kafé bourbon pointi, konm lo thé blan, konm kakao, konm kirkima, la vaniye épi son bann dérivé, bann tizane galman. Mi konpran bien bann moune-la lé déssidé kroiz lo fèr avèk bann l' inportatèr

Mé mi poz amwin késtyon kant mèm, sirtou si néna toute in lorganizassion pou pa vanj égal-égal avèk bann péi l'Érope... Mi di pa dann toussa, néna in pé v'ariv arpa réissir, mé mi doute in pé pars anliss si zot la poin la protékssion k'i fo, la vi pou zot lé riskab d'ète dir.

Sa i anpèsh pa mwin souète azot in bon kouraz... a bon antandèr, salu !

Justin